



Pas de prime de fin de contrat

Par **Dominique**, le **25/07/2010 à 13:51**

Bonjour, je viens de terminer un CAE de 18 mois et j'aimerais savoir pourquoi je n'ai pas le droit à la prime de fin de contrat comme c'est prévu en fin de CDD.
J'aimerais aussi savoir sur quoi sont calculé les congés pour un contrat CAE, est-ce sur le nombre de jours travaillés dans le mois ou le nombre d'heures. En effet lors de mon dernier contrat de 6 mois on m'a changé mon système d'heures, avant je travaillais 4 heures par jours sur 20 jours donc 80 heures par mois et donc 12 jours et demi de congé pour un contrat de 6 mois ensuite je suis passé à 6 heures par jour mais avec moins de jours dans le mois mais toujours 80 heures travaillées sur 1 mois par contre mes congés sont passés de 12 jours et demi à 8 jours pour 6 mois, j'ai l'impression de me faire avoir.
Merci pour vos réponses.
Dominique

Par **joseph**, le **25/07/2010 à 18:50**

il faut demandé à votre patron il a peut être oublié de mettre la primernil faut demandé à votre patron comment il calcule les congé

Par **Dominique**, le **25/07/2010 à 19:08**

Merci de me répondre,
si je pose ma question ici c'est justement parce que je n'ai pas obtenu de réponse satisfaisante coté patron et que j'aimerais savoir s'il est en droit ou pas.